

## II - La diversité des régions françaises

Le mot « région » signifie en général une fraction d'un ensemble. Les géographes l'ont employé pour désigner des territoires distincts :

- les régions « historiques » et culturelles, comme la Bretagne, ancien duché rattaché tardivement à la France et revendiquant une langue propre ;
- les régions naturelles, définies par exemple selon une dominante géologique comme, par exemple, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Massif central (vieux massif hercynien) inventé par Elie de Beaumont et le Bassin parisien (bassin sédimentaire de l'ère secondaire) inventé par Georges Cuvier ;
- les régions « géographiques » définies par les géographes classiques (Vidal de la Blache) comme le résultat des interactions entre des sociétés locales et leur milieu physique (notion de combinaison) ; cette approche s'intéresse essentiellement aux sociétés à dominante rurale et est moins mise en oeuvre aujourd'hui ;
- les régions économiques où une activité économique apparaît dominante dans le paysage (par exemple, les régions touristiques en bord de mer) ; on s'intéresse à la façon dont la région peut être structurée par des systèmes productifs locaux ;
- les régions polarisées définies par les aires d'influence des métropoles régionales (échelon en dessous des capitales dans la hiérarchie urbaine) telles que Lyon, Bordeaux, Toulouse ;
- les régions « espace vécu » où la région correspond à l'espace habituellement parcouru par les hommes qui lui donnent sa cohérence culturelle ;
- les régions administratives, cadres d'aménagement du territoire.

Six grands ensembles régionaux sont distingués : Paris, l'Ile-de-France et le Bassin parisien ; le Nord et l'Est ; le Centre et le Sud-Est ; l'arc méditerranéen ; l'Ouest ; les régions d'outre-mer.

### A - Paris, l'Ile-de-France et le Bassin parisien

#### 1 - Paris, cœur de la concentration régionale et nationale

##### a - Un poids démographique et une grande diversité sociale

Si l'agglomération compte environ 9,6 millions d'habitants, la seule ville de Paris n'en abrite que 2,1 millions sur un territoire de 105 km<sup>2</sup>. Cette proportion au profit des banlieues est en constant recul. La population de la région Ile-de-France, répartie sur 8 départements (2,2 % du territoire métropolitain), atteint 11,6 millions de personnes (soit 18,5 % du total de l'hexagone).

Le solde démographique régional n'a crû que de 290 000 personnes en 10 ans. L'excédent naturel est élevé et compense les migrations vers la province (emplois de décentralisation, retraités, rejet des nuisances). Paris continue néanmoins à attirer les talents et des cadres hautement qualifiés (40 % du total français), mais aussi des immigrés pauvres, sans formation.

Parallèlement, une différenciation spatiale s'opère entre les catégories sociales : l'ouest de la capitale abrite, par tradition, les plus aisées. Les familles à revenus modestes s'entassent dans certaines municipalités de la proche banlieue. Les jeunes s'éloignent du centre à cause des loyers trop élevés.

##### b - Un pôle de pouvoirs

La capitale concentre les pouvoirs politiques et judiciaires (ministères, administrations centrales, sièges des partis politiques et des syndicats...).

C'est aussi le centre du pouvoir économique national. L'Ile-de-France abrite plus de la moitié des sièges sociaux des entreprises françaises (90 % des banques et des compagnies d'assurance). Des entreprises industrielles, bien qu'ayant délocalisé leurs ateliers de production en province ou en proche banlieue, conservent leurs centres décisionnels dans la capitale. Les tours de La Défense font figure de CBD (Central Business District, centre d'affaires d'une grande ville) et symbolisent la centralisation à la française.

Paris joue également un rôle pilote dans la formation des cadres et élites de la nation. Ses universités, ses grandes écoles acceptent difficilement un déménagement lointain. La ville *intra muros* et les plateaux périphériques concentrent encore la plupart des grands laboratoires et centres de recherche.

L'information est également très représentée à Paris (chaînes de télévision, stations de radio, journaux, maisons d'édition...). Beaucoup de média provinciaux puisent l'essentiel de leurs programmes dans des agences parisiennes.

### **c - Une métropole de rayonnement international**

Grâce à son patrimoine historique considérable (châteaux, musées, lieux de spectacle), qui résulte de la concentration du pouvoir politique depuis dix siècles, Paris et la proche banlieue (Versailles, Saint-Denis) font figure de pôle culturel de première importance.

Paris représente la première destination du tourisme international en France. La variété gastronomique de ses restaurants, ses productions d'excellence (haute couture, parfums), son « art de vivre » attirent des millions de visiteurs.

Des manifestations sportives au Stade de France, à Roland Garros ou à Bercy exercent une attraction qui dépasse les frontières nationales. Il en va de même pour de nombreux congrès ou salons. En outre, des organisations internationales, telle l'UNESCO, y ont établi leur siège.

## **2 – L'Ile-de-France : les auréoles de la capitale**

### **a - Les ateliers de l'espace parisien**

L'importante concentration économique résulte du déversement des activités parisiennes. Flins, Poissy, Gennevilliers, Aulnay sont des centres de production industrielle anciens, situés à proximité de la Seine ou des canaux. Plus récemment, nombre d'entreprises industrielles ont migré vers la périphérie francilienne. Les imprimeries, les industries agroalimentaires et les laboratoires pharmaceutiques se concentrent surtout dans les villes nouvelles ou les technopôles. Les hautes technologies sont fortement représentées dans le quart sud-ouest. Par ailleurs, les nouveaux axes de circulation, telle la Francilienne, sont propices à l'installation de jeunes entreprises de maintenance.

Au total, la région regroupe encore 18 % des salariés de l'industrie française et surtout 25 % de la valeur ajoutée, mais des sites de production traditionnelle (automobile, armement) quittent l'Ile-de-France au profit de la province. La proportion d'ouvriers décroît.

### **b - Les espaces d'approvisionnement et d'échange**

Paris s'est développée au centre de riches terroirs agricoles. Les grandes exploitations, en fermage, des plateaux de Beauce ou de Brie sont spécialisées dans la céréaliculture intensive et très mécanisée. Elles alimentent une puissante industrie agroalimentaire. Les vallées abritent des entreprises familiales qui approvisionnent le marché parisien en produits frais (légumes, fruits, fleurs).

Le « ventre » de Paris s'est déplacé à Rungis, mais son influence s'étend désormais à une grande partie du territoire national. C'est un marché de gros de produits alimentaires (un des plus importants au niveau mondial) comme Garonor est un pôle de redistribution de marchandises diverses. Les compagnies de transport routier ont installé leur logistique dans l'Est et le Sud

franciliens, entre les plates-formes multimodales de Roissy et d'Orly. D'autre part, le port autonome de Paris est le 1er port fluvial français.

La concentration de population explique également la puissance de la distribution (environ 15 % des hypermarchés et 10 % des supermarchés français).

### **c - Les chantiers d'un aménagement continu**

Un cinquième de l'espace francilien est occupé par les forêts héritées des anciennes chasses royales. Ces espaces très protégés sont devenus récréatifs pour les citoyens.

Pour remédier aux risques de ségrégation liée aux fortes disparités sociales de la région Ile-de-France, un nouveau schéma directeur (1994) fixe un objectif de croissance limité à 11,8 millions d'habitants pour 2015 ainsi que de nombreux projets de rééquilibrage au profit de la grande couronne. Les réhabilitations touchent surtout les quartiers centraux et les cités.

Les infrastructures de transports tentent de réduire l'hypercentralisation des flux en direction de Paris. Des rocade ferroviaires nouvelles, des tramways sont programmés pour améliorer les trajets entre les banlieues.

Les cinq villes nouvelles constituent des nouveaux pôles du développement auxquelles il faut ajouter des centres d'envergure européenne : Nanterre-La Défense, Marne-la-Vallée, Massy-Saclay-Orly et Roissy.

## **3 - Le Bassin Parisien, mosaïque de régions dominée par Paris et l'Ile-de-France**

### **a - De riches terroirs agricoles**

En Beauce, Picardie ou Champagne, les exploitations dépassent fréquemment les 100 hectares. Le prix de l'hectare est très élevé, de sorte que le fermage est souvent pratiqué.

Le paysage rural dominant est celui de l'openfield céréalier avec de vastes parcelles. Les oléagineux (colza, tournesol), la betterave à sucre, les cultures fourragères ou le maïs irrigué complètent la riche panoplie des cultures. Les hauts rendements sont la conséquence d'une forte utilisation d'engrais et de traitements phytosanitaires tandis que la forte productivité est à mettre en relation avec l'importante mécanisation. Ces abondantes récoltes alimentent un marché d'exportation dont le port principal est situé à Rouen. Le Bassin parisien fait figure de grenier céréalier européen.

Sur les coteaux de Champagne ou du Val de Loire, des vignobles de réputation mondiale alimentent eux aussi d'importants courants d'exportation. Les vallées fluviales, qui possèdent des sols limoneux et facilement irrigables, se sont tournées vers le maraîchage, les cultures fruitières ou légumières. Enfin, les marges du Bassin se consacrent davantage à l'élevage.

### **b - Des villes sous influence**

Paris a longtemps absorbé les talents et les forces vives des provinces périphériques. Aucune ville de grande importance n'a pu se développer dans l'aire d'influence de la capitale et les métropoles régionales ont peu retenu les excédents fournis par l'exode rural. Cette aspiration est en partie compensée par les retours en direction de la province. Les résidences secondaires des Parisiens - actifs ou retraités - animent de nombreuses bourgades rurales de Basse Bourgogne, de Normandie ou du Val de Loire.

Un plan d'aménagement, conçu dès les années 1960 par la DATAR et constamment réactualisé, s'est donné pour but de rééquilibrer la répartition des activités industrielles et tertiaires. Les villes proches ont bénéficié des opérations de décentralisation ou plus exactement de déconcentration.

Les capitales régionales, telles Rouen, Amiens, Chalons, Orléans, Caen, auxquelles on peut ajouter Tours, Le Mans et Reims, ont diversifié leurs activités en offrant un cadre de vie agréable propre à attirer des cadres parisiens, mais leur influence ne s'étend que sur une surface limitée (leur département). Par ailleurs, le port du Havre constitue la porte océanne de tout le bassin de la Seine.

### **c - La densité des infrastructures de transport**

Le maillage des voies de communication dessine une véritable « toile d'araignée » autour de Paris. Les axes rayonnants dominent et sont sans cesse renforcés (nouvelles autoroutes, lignes TGV). Les liaisons quotidiennes avec des villes situées dans un rayon de 150 km et plus autour de Paris se multiplient.

Des itinéraires de contournement se multiplient pour éviter l'agglomération parisienne, surtout depuis l'ouverture du tunnel sous la Manche. Les liaisons interrégionales sont également souhaitées par tous les acteurs économiques.

Cette politique d'aménagement facilite la fréquentation touristique. Aux richesses artistiques s'ajoutent de nombreuses animations ou des festivals. À titre d'exemple, le Val de Loire a été classé parmi les sites du patrimoine mondial par l'UNESCO.

## **B - Au Nord et à l'Est, les évolutions des régions frontalières**

### **1 - Héritages et adaptations**

#### **a - Le renversement du passé**

Ces régions sont devenues des frontières françaises au XVIIe et au XVIIIe siècles. Dès le XVIIe siècle, elles sont protégées par un réseau de forteresses construites par Vauban et complété depuis. Au XIXe siècle, avec le début de l'exploitation des ressources minières (charbon au Nord, charbon et fer en Lorraine) et la montée de l'antagonisme franco-allemand, ces régions sont devenues un enjeu stratégique et un champ de bataille disputé.

Après 1945, avec la construction européenne et la réconciliation franco-allemande, les régions du nord et de l'est se retrouvent en relation avec la dorsale rhénane.

#### **b – La reconversion industrielle**

La crise qui marque profondément ces régions est la conséquence directe de la fin de l'extraction du charbon et du minerai de fer (trop coûteuse), la fermeture des sites sidérurgiques vétustes et l'abandon d'activités textiles concurrencées par les pays en développement.

Les révolutions industrielles du XIXe et du XXe siècle avaient attiré des populations nombreuses dans ces régions, source de densité élevées et d'une forte fécondité. La disparition des activités industrielles qui employaient cette population a engendré des poches de chômage difficilement compressibles ainsi que le départ des jeunes qui cherchent du travail ailleurs.

De nouveaux sites industriels sont nés, notamment dans le port de Dunkerque où les importations de matières premières et l'utilisation des techniques les plus modernes permettent la fabrication d'acier de qualité. Mais les emplois offerts sont peu nombreux et plutôt qualifiés. En Lorraine également subsistent seulement quelques aciéries de pointe, mais les mines ont fermé, de même que les exploitations de potasse en Alsace.

L'aide des pouvoirs publics et des fonds européens a été nécessaire. La décentralisation industrielle pilotée par l'Etat français dans les années 1970-80 a permis l'installation d'industries de transport (Alstom fabrique des rames de TGV à Montbéliard, nombreuses usines automobiles installées dans les anciens bassins miniers comme Renault à Douai. De plus, le groupe Peugeot, d'origine francomtoise (Sochaux), anime tout l'espace de la porte de Bourgogne avec la plus grande concentration ouvrière de France (140 000 personnes, sans compter les effectifs de sous-traitance). Aujourd'hui, les principales villes du Nord et de l'Est se sont dotées de pôles technologiques.

### **c – La tertiarisation de l'économie**

Les activités bancaires, héritées des traditions marchandes médiévales, sont restées importantes, dans le Nord comme en Alsace (2<sup>e</sup> en France). Le négoce est aussi très développé. En se restructurant, les groupes textiles du Nord se sont réorientés vers la vente par correspondance (La Redoute, 3 Suisses...) en intégrant les techniques les plus modernes (Internet). De même, la grande distribution s'est installée dans ces régions frontalières pour élargir son périmètre d'action.

Le tourisme, déjà florissant en Alsace, a pris de l'extension dans les Vosges, le Jura et le Nord. Des parcs de loisirs se sont installés sur des friches industrielles pour profiter de la proximité d'une population nombreuse et jeune.

## **2 - L'ouverture européenne**

### **a - Des coopérations transfrontalières**

Depuis 1991, une eurorégion regroupe le Nord-Pas-de-Calais, la Wallonie et la Flandre belges, Bruxelles ainsi que le Kent anglais. Les axes de communication se sont multipliés : autoroutes, tunnel trans-Manche, ligne TGV. Cet espace de plus de 15 millions d'habitants fait ses courses à Lille et l'immobilier du Nord-Pas-de-Calais vit de la clientèle britannique.

Le Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la Lorraine et la Wallonie ont créé ensemble SAAR-LOR-LUX, une eurorégion qui est dotée d'un organe de concertation et d'un consortium bancaire. Le pôle européen des Trois Frontières - Longwy (France)-Rodange (Luxembourg)-Athus (Belgique) - essaie de reconverter les anciens « cul de sac » sidérurgiques en un carrefour ouvert aux nouvelles technologies.

Un troisième espace transfrontalier existe autour de l'Alsace et du Rhin supérieur. Ce rapprochement s'étend du Territoire de Belfort à Bâle (en Suisse) et au Land de Bade en Allemagne. Il traite notamment des questions d'environnement (propreté du Rhin) et des échanges touristiques.

### **b – Des migrations de travail**

Les implantations industrielles étrangères ne suffisent pas à retenir les travailleurs dans leur pays d'origine. 70 000 Lorrains se rendent quotidiennement en Allemagne ou au Luxembourg.

En Franche-Comté, outre le passage de frontaliers vers la Suisse, on constate des implantations helvétiques en territoire français sous la forme d'ateliers de sous-traitance de l'industrie horlogère helvétique.

### **c – Des métropoles connectées à la dorsale européenne**

La dualité entre Nancy et Metz a longtemps freiné leur expansion. Bien reliées par voies d'eau au Bassin rhénan, il leur manquait encore des infrastructures terrestres. La connexion routière est maintenant réalisée avec le couloir du Rhône et la ligne TGV-Est est presque achevée..

Deux grandes villes affirment leurs ambitions dans cette région, Lille et Strasbourg. Lille est constituée d'une métropole de plus d'un million d'habitants qui déborde sur la Belgique. La nouvelle gare Lille-Europe se trouve à environ une heure de trois capitales (Paris, Londres, Bruxelles). Son rôle de plaque tournante européenne est concrétisé par le vaste complexe de bureaux et de commerces du centre Euralille.

Strasbourg, de taille plus modeste (560 000 hab.) compte sur l'impact des instances européennes mais souffre encore de liaisons insuffisantes (TGV pas encore achevé, aéroport).

## **C - Au centre et au Sud-Est, des axes et des carrefours**

### **1 – Des espaces compartimentés et contrastés.**

#### **a – Atouts et contraintes des reliefs**

À l'ouest, les hautes terres d'Auvergne correspondent à des plateaux ou à de lourdes et basses montagnes que surplombent des édifices volcaniques (monts Dôme, mont Dore, Cantal et Velay). Ces régions, froides en hiver, copieusement arrosées par les pluies d'origine océanique, ne conservent plus guère que des activités d'élevage à côté de forêts qui s'étendent avec la déprise agricole. Le contraste est marqué avec les bassins intérieurs (Forez et surtout Limagne) où de riches cultures céréalières occupent les plaines abritées. Ces couloirs topographiques drainés par la Loire ou l'Allier s'ouvrent vers le Bassin parisien.

Au centre, un autre alignement de hauteurs consacré à l'élevage (bovins de race charolaise) s'étire depuis les plateaux bourguignons et le Morvan jusqu'à la chaîne des Cévennes. À l'est, sur des coteaux bien exposés au soleil levant, prospèrent les prestigieux vignobles de Bourgogne, du Beaujolais, du Mâconnais prolongés par ceux des côtes du Rhône.

D'anciens fossés d'effondrement, riches en gisements de charbon, ont constitué, hier, des lieux d'intense activité métallurgique sur la bordure orientale du Massif central. Mais la reconversion de la région du Creusot ou de Saint-Étienne est entamée depuis longtemps.

Dans la partie la plus orientale, à proximité des frontières, se dressent les plus hautes montagnes d'Europe, prolongées au nord par l'arc plissé du Jura. Aussi importants que soient ces reliefs, ils n'ont jamais constitué une barrière infranchissable. De nos jours, de grandes vallées, élargies par le passage de glaciers quaternaires (Arve, Maurienne, Tarentaise) conduisent vers les tunnels du Mont Blanc et du Fréjus. Les altitudes les plus importantes sont peu peuplées, en revanche, les champs de neige attirent une importante fréquentation touristique.

Les stations de sport d'hiver savoyardes sont bâties autour d'anciens bourgs montagnards. D'autres ont été aménagées après 1945 directement sur les champs de neige (Courchevel, Avoriaz...) ; elles intègrent hébergement, commerces, salles de loisirs sous un même toit.

Dans les vallées, outre les axes de communications qui s'y multiplient, des barrages hydroélectriques, des industries métallurgiques animent de nombreux petits centres urbains.

#### **b - Le sillon central**

L'alignement des vallées de la Saône et du Rhône, sur près de 500 km constitue un axe de circulation majeur en France en reliant les extrémités orientales du Bassin parisien à la Méditerranée. À partir de Chalon-sur-Saône la vallée du Doubs prolonge ce couloir en direction du Rhin, via la porte de Bourgogne. La liaison fluviale serait complète entre Midi et Mer du Nord si le percement d'un canal de quelques dizaines de kilomètres avait été réalisé.

Un faisceau d'axes de transport équipe cette vallée : deux voies ferrées doublées d'une nouvelle ligne TGV, deux nationales, une autoroute, des oléoducs et gazoducs, des lignes haute tension alimentées par les centrales hydrauliques et nucléaires qui bordent le Rhône.

Cet axe très utilisé, frôlant très souvent l'asphyxie, a été délesté d'une partie de son trafic grâce à une liaison parallèle reliant Clermont-Ferrand à la Méditerranée dont le clé est le nouveau viaduc de Millau. Ce nouvel axe (encore inachevée) désenclavera en même temps le sud du Massif central.

## **2 – La communication, vecteur de développement**

### **a - Axes et carrefours secondaires**

Le Massif central, et notamment l'Auvergne, ont longtemps été isolés, à l'écart des grands axes de communication. La Limagne, avec Clermont-Ferrand, développe ses liaisons dans toutes les directions. Un nouveau carrefour sera créé avec la mise en place de l'autoroute Lyon-Bordeaux. La fortune de la ville tient en grande partie au développement de l'industrie du pneumatique. Michelin, firme clermontoise, est aujourd'hui une multinationale conquérante. L'aéroport de la ville est aussi en forte croissance car il a une fonction de redistribution des lignes intérieures françaises.

Saint-Étienne, à proximité de Lyon, en profonde reconversion, souffre de son passé de Pays noir et aussi de sa situation à proximité du couloir de la Loire, lui-même concurrencé par la vallée du Rhône, beaucoup plus ouverte sur le reste de la France. Un contraste similaire se retrouve dans la partie orientale de la Bourgogne, où les villes principales (Dijon, Châlon, Mâcon) de la plaine de la Saône l'emportent, grâce à leur situation, sur les cités enclavées à l'intérieur des plateaux.

### **b - Rhône-Alpes : une région dynamique**

Par l'importance de sa population, son poids économique, la diversité de ses activités, la région Rhône-Alpes se classe au deuxième rang en France. Le PIB par habitant est voisin de la moyenne européenne. Ce dynamisme, d'origine ancienne, tient pour une part à une situation exceptionnelle.

La concentration des cours d'eau entre Lyon et Valence souligne cet avantage naturel. Depuis la plus ancienne Antiquité, les marchandises circulent par voie d'eau du nord au sud, en direction de la Suisse, l'Italie ou l'Allemagne. Aujourd'hui, un quadrillage d'autoroutes et d'itinéraires de contournement confirment la fréquentation de ce carrefour d'intérêt européen.

### **c - Le carrefour lyonnais**

Les axes d'échange se sont renforcés le long des vallées, passages naturels. Commandant le passage d'un des plus remarquables carrefours alpins, Grenoble est la rivale et l'alliée de Lyon pour conduire le développement régional, notamment dans les domaines de l'équipement industriel, de l'électronique et de la haute technologie et de la recherche de renommée européenne. D'autres cités, telles Chambéry, Annecy, sont des petits centres industriels et touristiques qui entretiennent aussi d'étroites relations avec Genève.

Lyon trouve son site près de la confluence entre Saône et Rhône. Les constructions automobiles, l'industrie pharmaceutique et les ateliers modernes de textile sont situés, pourtant, bien à l'écart du site primitif de l'ancienne capitale des Gaules. Feyzin, au sud, est surnommé le « couloir de la chimie ». La ville et son agglomération (1,5 millions d'habitants) constituent le second pôle tertiaire national grâce au négoce, à la recherche, aux activités bancaires et universitaires. Les sièges sociaux d'entreprises régionales sont installés dans le centre de la Part-Dieu (gare TGV). L'aéroport Saint-Exupéry, avec sa plate-forme multimodale, renforce le rôle métropolitain de Lyon. Un projet de liaison par tunnel avec Turin confirmerait son rôle européen.

## **D - L'arc méditerranéen**

### **1 - Des terres du soleil**

#### **a- Une marqueterie de milieux**

La Méditerranée borde trois régions : Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse et Languedoc-Roussillon. Beaucoup de caractéristiques des domaines méditerranéens européens y sont présents: côtes tantôt

rocheuses avec calanques, tantôt basses avec plages sableuses ou marécageuses, collines douces, corniches, montagnes pelées, bassins confinés, couloirs ouverts à la circulation... L'ensemble est néanmoins limité par un cadre montagneux : Pyrénées, Montagne Noire, Cévennes ou Alpes du Sud.

L'unité serait plutôt à rechercher dans le climat, même si l'espace du vrai climat méditerranéen se réduit souvent à une mince frange littorale, mais des tendances uniformisent ces régions : une longue insolation annuelle, une sécheresse estivale prononcée, des précipitations copieuses de demi-saison, un vent - chaud ou froid - mais souvent sec, et aussi une forte luminosité qui accentue les contrastes visuels dans la perception des paysages.

### **b - Des Méditerranéens inégalement répartis**

Ces provinces sont rentrées plus ou moins tardivement dans l'espace national. Le Comté de Nice n'est définitivement français que depuis 1860. Pourtant, ces terres, fortement romanisées, conservent leurs identités culturelles (catalane, provençale ou corse).

De nos jours, elles attirent toujours des nouveaux venus. En dépit d'un fort taux de chômage, le Languedoc a le solde migratoire le plus élevé de France (étrangers maghrébins et européens, cadres, retraités...). Quant aux migrations estivales, avec l'héliotropisme, elles atteignent des records de fréquentation.

Les densités de population sont aussi très contrastées. L'intérieur montagneux, de mise en valeur ingrate, est presque vide à l'exception de l'immédiat arrière pays niçois. Les rivages et plaines littorales sont très peuplés et fortement urbanisés. La tradition citadine, elle aussi héritée du passé, demeure.

### **c - L'eau, un enjeu important**

La sécheresse, aggravée par le mistral ou la tramontane, ralentit ou interdit les cultures. Dès l'Antiquité, les Romains avaient équipé la Narbonnaise de nombreux ouvrages dans le but d'approvisionner les villes en eau (Pont du Gard, fontaines...). Aujourd'hui, la consommation d'eau est autant rurale qu'urbaine.

Les vergers du Bas-Languedoc sont irrigués grâce aux dérivations aménagées sur le Bas-Rhône. La plaine du Comtat-Venaissin, près d'Orange et d'Avignon, est sillonnée de minuscules canaux branchés sur la Durance. En Corse, la plaine d'Aleria a été à la fois irriguée et drainée et elle est devenue une importante zone de production maraîchère. Des haies brise-vent, des serres démontables atténuent les excès climatiques et transforment les plaines basses en huertas légumières ou fruitières. Sur les collines du Pays niçois on a développé la culture florale.

Sur ces terres de soleil s'est développée la viticulture. Le vignoble de masse, dévolu à la production de vin de qualité courante, est installé dans la plaine languedocienne. Un effort très important d'accroissement qualitatif a porté ses fruits.

## **2 – La domination du tertiaire**

### **a - La mise en valeur des atouts touristiques**

La Côte d'Azur fut, dès le XIXe siècle, une destination touristique prisée par une clientèle aisée, d'origine étrangère. Les hivers doux et lumineux, la beauté des sites, les richesses du patrimoine local en constituaient l'attraction majeure. Des palaces, des casinos, de luxueuses villas de Cannes, Nice, Menton ou Monaco rappellent cette période aristocratique.

Aujourd'hui, un tourisme de masse s'est développé. Une « marée » d'urbanisation a littéralement investi les sites littoraux ; on parle d'un mitage de la forêt et de la garrigue méditerranéenne. Des villas parsèment les collines les plus abruptes. Leur construction implique de coûteux

raccordements (accès, eaux usées, gestion des risques d'incendie) pour les collectivités qui aménagent et lotissent.

Sur les immenses plages du Languedoc, jusqu'alors pratiquement indemnes d'urbanisation et relativement insalubres, l'État décide dès 1963 de concentrer l'aménagement balnéaire dans sept stations, entre La Grande Motte et Saint-Cyprien. Les lagunes (appelées localement « étangs ») sont assainies et démoustiquées. Des marinas, des ports de plaisance, des centres héliomarins mais aussi des voies d'accès autoroutières, permettent de drainer plus de 5 millions de touristes par an. Les provenances sont multiples : Français, Britanniques, Néerlandais et Allemands. Par ailleurs, la profusion de sites patrimoniaux et de festivals de toute nature ne font qu'ajouter à l'engouement touristique pour le Midi méditerranéen.

La Corse, préservée de l'enlaidissement bétonné et riche d'un patrimoine littoral et intérieur d'une grande beauté, s'ouvre plus modérément au tourisme qui représente néanmoins 15 % des emplois insulaires.

### **b - Des villes revitalisées, notamment par les hautes technologies**

La révolution industrielle fut absente en Méditerranée française. Les chantiers navals ont fermé. L'expérience peu concluante de l'industrialisation de Fos-sur-Mer a conduit ces régions à privilégier des industries conquérantes de la dernière génération ainsi que les services.

À l'ouest, l'armature urbaine se résume en un chapelet de villes. Perpignan, Narbonne et Nîmes tirent avantage de leur situation de carrefour. Montpellier fédère le multipôle technologique régional. Des services de pointe, des laboratoires de recherche, des universités concourent à dynamiser une véritable pépinière d'entreprises. L'informatique, la médecine et l'agronomie méditerranéenne figurent en bonne place au point de rappeler une « Sun Belt californienne » réduite à l'échelle française. Le parc technologique de Sophia-Antipolis, installé entre Cannes, Grasse et Antibes, constitue le pendant pour la partie orientale de l'Arc méditerranéen. Nice, dont l'aire urbaine dépasse le demi-million d'habitants, tient lieu de métropole azurée.

La région PACA est la deuxième région la plus urbanisée du pays, derrière l'Île-de-France. À sa tête, Marseille-Aix-en-Provence, dépasse de loin l'agglomération toulonnaise. L'antique cité phocéenne est toujours le premier port de France et une capitale régionale de dimension comparable à Barcelone ou Gênes. L'hinterland (aire d'influence continentale) du port de Marseille englobe l'ensemble du Midi méditerranéen, ainsi que la vallée du Rhône jusqu'à Lyon. Cependant, les liaisons avec le reste de l'Europe restent limitées par l'absence de canal de jonction entre le Rhône et le Rhin au gabarit européen.

## **E - L'ouest en mutation**

### **1 - Des terres océaniques**

#### **a - Un climat tempéré mais changeant**

Les faibles amplitudes thermiques tant diurnes qu'annuelles, la fréquence des averses (plus que la quantité de précipitations), la brutalité des tempêtes de saison froide, sont autant de caractères bien connus du climat breton. Pourtant, la péninsule peut aussi connaître des sécheresses estivales.

À toutes ces réalités climatiques s'ajoute une forte humidité atmosphérique qui « habille » l'air et le ciel d'une couverture nuageuse diffuse, prompte à s'évanouir devant le premier rayon de soleil. Très vite, dès les premières hauteurs du bocage normand, les rigueurs de l'hiver s'accroissent. Neiges éphémères et verglas sont parfois au rendez-vous.

Au Sud-Ouest domine le climat aquitain. Au printemps, particulièrement instable, peuvent se succéder de grandes pluies, un temps ensoleillé et chaud ou froid et humide. L'été est en général chaud et sec, avec cependant quelques orages. L'automne, parfois pluvieux, prolonge la douceur estivale. Des averses de grêle peuvent dégrader les coteaux mais, d'une façon générale, le soleil l'emporte sur la pluie. L'hiver est relativement doux et pluvieux. Parfois interviennent de courts épisodes froids. Cependant, compte tenu du plus ou moins grand éloignement de l'Océan et en fonction du relief, le climat aquitain connaît des nuances régionales accusées qui exercent leur influence sur le régime des fleuves et rivières. La Garonne véhicule en toute saison des flots abondants. En dépit de la régularité de son régime, elle peut se signaler par des crues catastrophiques. La Dordogne et ses affluents ont un tempérament plus pondéré. Au sud, l'Adour se comporte en fleuve pyrénéen par son abondance moyenne élevée et son régime pluvio-nival.

### **b – Un littoral très fréquenté**

Les régions côtières sont souvent assez peuplées. Pas de grand port commercial, hormis Nantes-Saint-Nazaire, quatrième port français, et Cherbourg qui cumule avec Brest d'autres activités dans le domaine militaire.

La pêche anime surtout les rivages du Sud : Concarneau, Le Guilvinec, Lorient et Les Sables d'Olonne approvisionnent près de la moitié du marché français. Toutefois la concurrence étrangère a contraint de nombreux patrons pêcheurs à restructurer leur entreprise. D'autre part, les parcs d'ostréiculture et autres élevages marins sont répartis du Bessin normand à l'île de Noirmoutier.

Le Sud-Ouest est moins peuplé : les Landes, les Pyrénées, les plateaux du Périgord et du Limousin appartiennent à la « diagonale du vide ». Ce faible peuplement est du à l'exode rural. Aujourd'hui, la population est la plus concentrée dans les vallées et sur les littoraux, sauf pour les Landes.

### **c - Un « finisterre » désenclavé**

L'isolement breton a vécu. La ferme traditionnelle, au fond du bocage, n'est jamais très éloignée d'une voie rapide qui dessert les villes de la côte et qui assure une liaison avec le réseau autoroutier national : c'est le désenclavement. L'autoroute des estuaires va renforcer le carrefour rennais. Le trafic ferroviaire, bien qu'amélioré (les TGV atteignent Brest), demeure assez lent au-delà de Rennes ou de Nantes ; la ligne à grande vitesse ne dépasse pas cependant Le Mans. Des projets d'aéroport international sont menés de concert entre la Bretagne et les Pays-de-la-Loire. Par contre, la construction des lignes de TGV a accentué la polarisation autour des grandes villes et l'abandon récent d'un projet de TGV pendulaire entre Paris et Toulouse, passant par Châteauroux et Limoges, risque d'accentuer la marginalisation du Limousin.

Incontestablement, cet ensemble régional, pourtant largement ouvert sur l'océan, redoute une marginalisation à la périphérie d'une Union européenne de plus en plus engagée vers l'intérieur du continent. C'est la raison pour laquelle un rapprochement avec les autres extrémités océaniques est encouragé par l'Union européenne : c'est l'Arc atlantique ; une coopération transfrontalière tente de se renforcer du Portugal à l'Écosse.

## **2 – L'Ouest, des territoires en renouveau**

### **a – Un modèle agricole en question ?**

Les terres de l'Ouest étaient traditionnellement vouées à l'élevage associé à de la polyculture. Les structures de production, petites et désuètes, ont été complètement changées en quelques décennies. Le nombre des agriculteurs a fondu, le remembrement a fait disparaître une partie du bocage. Une agriculture ou un élevage intensifs se sont imposés presque partout. Les régions ont profité des aides européennes ou nationales. Les producteurs ont adopté les coopératives et se sont tournés vers

l'exportation. Ainsi, l'élevage en batteries de porcs ou de volailles s'est greffé sur les exploitations les plus grandes. Désormais, la production bretonne se classe au 1er rang des régions françaises. Les spécialisations régionales demeurent néanmoins : à l'extrémité du Finistère ou à l'ouest de la Basse-Normandie, l'orientation est laitière. Sur les marges du Massif armoricain, y compris en Vendée, l'élevage des bovins est mixte et la viande produite alimente de grands marchés de bétail comme Fougères ou Châteaubriant. Sur les côtes bretonnes ou dans le Val de Loire, les cultures maraîchères sont pratiquées en plein champ ou sous serres. Les vergers, les fruits délicats (fraises) accompagnent les primeurs (artichauts, choux-fleurs). En Anjou, l'horticulture occupe les plaines alluviales, la vigne s'épanouit sur les coteaux. La région Poitou-Charentes a préféré l'orientation laitière et ses produits dérivés (beurre, fromages). Dans le Bordelais, le vignoble est mondialement réputé, mais il doit faire face à des problèmes de concurrence et de qualité. Aujourd'hui les limites de l'agriculture productiviste sont atteintes : risque de surproduction, chute brutale des prix, pollution des sols par les nitrates, prolifération des algues vertes sur les littoraux, endettements trop lourds, dépendance trop importante vis-à-vis des firmes agroalimentaires. La crise bovine a précipité le retour vers des produits de qualité, d'origine identifiable. La recherche de labels AOC s'applique à toutes les productions, y compris celle des fromages ou des légumes normands. On parle désormais d'agriculture durable.

## **b - Le tourisme**

Le tourisme balnéaire et la thalassothérapie sont les nouveaux fleurons des activités littorales dans l'Ouest. La variété des sites est remarquable. Côtes rocheuses de granit, falaises, plages sableuses, îles et archipels attirent les estivants. Deauville, Dinard-Saint-Malo, La Baule, Les Sables d'Olonne, sont des stations renommées. Mais chaque petite cité grossit aussi de résidences secondaires. Les sports nautiques se développent rapidement. La construction navale de plaisance complète cette orientation maritime. De grands rassemblements de voiliers, des compétitions internationales (Vendée Globe, Route du rhum) animent les ports de l'Ouest.

Enfin, les richesses du patrimoine culturel permettent de diversifier les activités touristiques (Mont Saint-Michel, plages du Débarquement, architecture bretonne, festivals de musique).

Dans le Sud-Ouest, le tourisme balnéaire est en forte croissance. Royan, Arcachon, Biarritz sont des stations réputées. S'y ajoutent de nombreux petits centres sur la côte landaise, où prédominent les activités sportives comme le surf. Les îles d'Oléron et de Ré sont maintenant accessibles par des ponts. Le port de la Rochelle est devenu un pôle d'attraction très populaire (Francofolies).

En dehors du littoral, le Sud-Ouest propose pratiquement toutes les formes d'activités touristiques. Les Pyrénées atlantiques accueillent surtout un tourisme estival (randonnée ou thermalisme). Lourdes est la troisième ville touristique de France après Paris et Nice, sa capacité hôtelière situe la ville en deuxième position après Paris. Les sites préhistoriques du Périgord, le riche patrimoine des châteaux et des bastides du Sud-Ouest représentent également des destinations recherchées.

## **c – Des villes dynamiques**

Aucune métropole ne parvient à rayonner sur tout l'Ouest. Nantes et Rennes atteignent le demi-million d'habitants. Cette dernière a connu la plus grande croissance des villes françaises depuis 1990. Angers, Le Mans, Caen ou Brest constituent des pôles urbains secondaires qui rayonnent sur leur département. L'industrialisation a été tardive, et les reconversions limitées. Pourtant, des petites cités de Basse-Normandie ou du Choletais souffrent des fermetures ou des restructurations qui affectent les implantations de mono-industries, en particulier textile. Ailleurs des entreprises de décentralisation (armement, automobile, pneumatique, constructions électroniques) ainsi que des industries agroalimentaires ont retenu les travailleurs ruraux.

Les Pays-de-la-Loire occupent la 4e place des régions industrielles françaises. À côté de la transformation des hydrocarbures figure le 1er chantier naval mondial pour les bateaux de croisière. Mais ce sont surtout les technologies de pointe (informatique, biotechnologies, aéronautiques) qui

ont renforcé les structures industrielles et les technopôles. Chacune des grandes villes régionales a beaucoup investi dans le domaine universitaire et dans la recherche. La proximité du littoral, la qualité de la vie culturelle, font des villes de l'Ouest des centres qui attirent.

La région Poitou-Charentes a davantage bénéficié de la décentralisation industrielle (automobile, pneumatique, aéronautique). L'agroalimentaire constitue aussi une activité prospère. Dans le domaine des services, Niort s'est spécialisée dans le domaine des assurances et des mutuelles (la MAIF). Quelques technopôles comme le Futuroscope de Poitiers renouvellent le tissu industriel et tertiaire.

Dans le Sud-Ouest, Bordeaux et Toulouse se disputent le contrôle de la région. L'agglomération de Bordeaux dépasse les 750 000 habitants. Bordeaux est une ville de fond d'estuaire dont une partie des activités (pétrochimie, électronique, construction automobile) a migré en aval de la Gironde. Dans la banlieue ouest de l'agglomération se sont installées des entreprises de construction aéronautique. Enfin, six parcs technologiques renforcent sa fonction universitaire. Toulouse a connu un développement récent du à l'industrie aéronautique, ainsi qu'à la décentralisation d'administrations (Météo France).

## **F – Les DOM-TOM, des « hyper périphéries » ?**

### **1 - Un ensemble composite**

La surface de ces espaces extra-métropolitains est pratiquement équivalente à celle de la France hexagonale. Mais, en réalité, les deux plus vastes territoires (Guyane et Terre-Adélie) représentent deux ensembles vides d'hommes (à l'exception du littoral guyanais), occupés seulement par la forêt dense ou les glaces continentales.

La partie habitée est constituée par une poussière d'îles, dispersées dans tous les océans, de superficie et de population équivalentes à celles d'une région métropolitaine, soit à peine 2,5 millions de personnes. Ces « confettis » de l'ancien empire colonial donnent accès à une zone d'exploitation exclusive de 11 millions de km<sup>2</sup>. Ces possessions confèrent un avantage géopolitique et économique non négligeable. L'Europe, par l'intermédiaire du centre de Kourou, dispose d'une base de lancement pour ses satellites.

Les statuts de ces territoires sont très divers et évolutifs. Ils oscillent entre la départementalisation et l'autonomie. Un référendum d'autodétermination est prévu en Nouvelle-Calédonie au plus tôt en 2014.

La population de la France d'Outre-mer est fortement variée. Côte à côte vivent des Noirs, descendants d'esclaves, des Créoles blancs, des immigrants chinois ou indiens, ainsi que de nombreux Métis et fonctionnaires blancs venus de métropole. Les particularismes culturels demeurent très marqués. La transition démographique s'achève, mais la proportion de jeunes contraste avec le vieillissement généralisé que connaît le continent européen. Les plus fortes densités se concentrent sur les rivages des îles de Réunion, Guadeloupe et Martinique. L'émigration vers la métropole reste importante et n'est pas compensée par les retours au pays.

### **2 - Des espaces insulaires en mal développement**

Le chômage est massif, atteignant parfois le tiers de la population active. L'État verse d'importantes allocations. Un quart de la population reçoit un RMI. Le retard économique s'accompagne d'une lourde dépendance vis à vis de la métropole: ce sont des économies de transfert.

Le secteur agricole, spécialisé dans les produits tropicaux, ne subsiste souvent que grâce aux aides versées par la France ou l'Union européenne. L'ouverture sur les marchés mondiaux et l'abaissement des protections douanières voulus par l'Europe provoque des crises graves dans les plantations sucrières ou de bananes. La concurrence exercée par les régions voisines, de niveau de vie plus faible, est également redoutable pour l'agriculture des DOM.

Le développement du secteur tertiaire a conduit à une hypertrophie économique. Les salaires du secteur public sont très attractifs et dévalorisent les autres activités et les initiatives qui pourraient apparaître dans le domaine privé.

Les activités industrielles se réduisent essentiellement à la transformation des produits agricoles (sucreries, huileries, fabrication de rhum, conserveries) ou à l'exploitation de richesses minières comme le nickel en Nouvelle-Calédonie.

Le tourisme, avec des résultats variables, connaît néanmoins un certain essor. Il a bénéficié de la déréglementation aérienne qui a ouvert la voie à des charters moins onéreux que les vols de la compagnie nationale. Cette activité est largement dominée par les firmes multinationales du tourisme